

**Comité Social d'Administration Local de la DDFiP48
Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité
et de Conditions de Travail
Réunion du 19 décembre 2023**

Madame la Présidente,

Le contexte national n'est pas vraiment de nature à rassurer les agents de la DGFIP. En effet, les négociations salariales nationales n'existent pas et les discussions sur les régimes indemnitaires ont été interrompues par M. Fournel, suite à un communiqué de presse de notre syndicat qui lui a déplu. Pour couronner le tout nous avons appris que, contrairement aux annonces rassurantes, les suppressions d'emplois étaient à nouveau d'actualité dans les directions territoriales et, plus étonnant, dans certains services relocalisés.

Le virus GMBI qui avait atteint le SDIF et le SIP avec GESTLOC s'est répandu partout en trois vagues y compris dans les centres de contact. Les excuses de nos directeurs nationaux et la volonté de minimiser le nombre d'envois inopportuns de « Taxes d'Habitation Secondaires » sont sans aucun effet sur le phénomène.

La prime GMBI pour acheter la paix sociale a généré la grogne de tous et tenté de diviser pour mieux régner. En effet 75 % des agents de la DGFIP en ont été exclus.

On sait demander aux agents de s'investir au maximum mais certains d'entre eux ayant pourtant travaillé principalement sur GMBI sont exclus de fait de cette prime, et de nombreux dégâts collatéraux impactent des services déjà en sous-effectifs.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette formation spécialisée, lors de notre demi-journée de préparation en commun, nous n'avons pas été en mesure d'étudier l'ensemble des sujets et nous craignons que la matinée ne suffise pas à boucler la réunion.

Nous constatons que sur les neuf points qu'il comporte, seul le premier, à savoir l'approbation du procès-verbal de la réunion du 30/05/2023, est « pour avis ». Mais nous verrons aussi que ce document fait beaucoup de constats qui appellent une solution et évoque des revendications relayées par les élus pour lesquelles nous ne connaissons pas la suite donnée par l'équipe de direction.

Le règlement intérieur tant attendu est enfin arrivé mais il mérite un certain nombre d'amendements que nous proposerons au fur et à mesure de la lecture des différents articles.

Le diagnostic sur la situation du (service X) tel qu'il est présenté par le psychologue du travail n'est pas de nature à susciter notre optimisme et, sauf si vous réussissez à nous convaincre que les pistes proposées seront mises en œuvre et porteront leurs fruits, il nous semble que le/la responsable du service et le collectif sont renvoyés dos à dos.

L'état d'avancement du DUERP-PAP nous laisse quelque peu perplexes ! Non par les nombreux éléments qu'il met en exergue, car le recensement nous semble très complet et le travail pour l'effectuer a dû être conséquent, mais plutôt par les solutions adoptées qui peuvent être soit dérisoires soit en décalage avec le risque traité (ex. Resana, les kits mains-libres ou le Vélo à Assistance Électrique pour les risques routiers,...).

Et avant tout, il nous semble qu'il manque une partie réellement « Plan de Prévention », a minima inspirée par la « Note d'orientations ministérielles » : développer une approche organisationnelle du télétravail, poursuivre le développement de la culture de prévention, renforcer le suivi des accidents de service (...), prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents, maîtriser le risque amiante, accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique.

Les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques 48 ne cessent d'interpeller la direction locale concernant les risques psychosociaux qui impactent tous les services du département. En cause, la plupart du temps : le manque d'effectif de plus en plus criant dans des sites comme Florac et Marvejols, des services comme le SIP de Mende, et d'autres qui ont toutes les peines du monde à accomplir leurs missions.

Il ne faut pas chercher midi à quatorze heures, c'est de là que vient l'augmentation de la cotation de tous les risques de la catégorie « 10 ». L'opportunité de visites de notre Formation sur ces sites devra être débattue dès le début d'année 2024.

Le point sur les rapports de visite de l'ISST s'appuie sur un document très détaillé et d'une bonne lisibilité, mais la dernière colonne relative à l'échéance comporte de nombreux blancs ou imprécisions qu'il convient de corriger. Pour les élus de Solidaires Finances Publiques, il n'y a pas d'hésitation à avoir : si des éléments sont pointés dans un rapport de l'ISST c'est qu'il y a une anomalie, une contravention à un texte réglementaire, et il convient d'y remédier dans les meilleurs délais.

Vous avez dû le constater lors de vos visites dans le cadre des rencontres entre la direction et les agents B et C, nous les avons entendus lors de notre tournée d'Heures Mensuelles d'Information : pas une semaine ne se passe sans qu'un agent ou qu'un service nous envoie un signal de détresse.

Le temps des constats est maintenant écoulé, il faut passer à l'action.

Les agents et leurs élus attendent des réponses concrètes à leurs questions, des solutions à leurs problèmes.